LISTE DES RECOMMANDATIONS ET DEMANDE

La FCFA recommande que le Plan d'action pour les langues officielles 2028-2033 repose sur cinq priorités :

1 Investir dans sept chantiers de vitalité francophone fondamentaux :

- l'éducation et l'apprentissage de la petite enfance au postsecondaire et jusqu'à l'âge adulte;
- la culture, la promotion, la valorisation et la protection du français;
- l'immigration francophone et le vivre-ensemble;
- l'accès aux services en français;
- le développement des infrastructures communautaires, culturelles et éducatives, ainsi que le logement;
- l'intelligence artificielle et la découvrabilité des contenus francophones;
- le commerce, la diplomatie et le rayonnement international.

Le Plan d'action devrait aussi reconnaître que le développement communautaire et régional, les médias communautaires, le patrimoine et la transmission linguistique et culturelle sont aussi au cœur de la vitalité des communautés francophones et acadiennes.

2 Adopter une approche différenciée

L'égalité réelle ne peut être atteinte par des mesures uniformes. Les communautés francophones et acadiennes sont diverses et les besoins varient selon les régions, la démographie, les secteurs et les capacités institutionnelles. La FCFA propose :

- **la création de fonds stratégiques asymétriques**, dotés de critères souples, afin de soutenir les priorités propres à chacune des communautés et à chaque secteur;
- **la mise en place d'une enveloppe consacrée à la collecte et à l'analyse de données** sur les communautés francophones en situation minoritaire, à la recherche en français, aux enjeux démographiques, aux pénuries de main-d'œuvre et à la reconnaissance des acquis.

3 Renforcer les capacités des organismes et assurer leur pérennité

Les organismes francophones sont au cœur de la vitalité communautaire. La FCFA recommande un renforcement de leur capacité de jouer le rôle que les francophones attendent d'eux, par :

- **un financement de base pluriannuel, prévisible et indexé au coût de la vie**, accessible à l'ensemble des secteurs et des organismes, y compris ceux qui demeurent encore peu ou pas financés;
- une consolidation de leurs capacités de coordination et d'analyse;
- une **simplification des processus administratifs**;
- la création d'un **fonds d'innovation** pour accompagner la transformation et le renforcement des structures communautaires.

4 Reconduire et indexer les investissements du Plan d'action 2023-2028

La FCFA recommande de reconduire les sommes du PALO 2023-2028 afin de préserver les acquis et d'éviter les ruptures de services, en y incluant une indexation tenant compte de l'inflation – environ 15 % pour la période s'échelonnant de 2023 à 2028 – ainsi qu'une réorientation des enveloppes qui ne répondent pas adéquatement aux besoins.

5 Appliquer la lentille francophone aux programmes fédéraux nationaux

Au-delà du Plan d'action, les francophones doivent pouvoir bénéficier équitablement des grands investissements fédéraux destinés à l'ensemble de la population. La FCFA propose d'intégrer une lentille francophone à la conception, à la mise en œuvre, à la promotion et à l'évaluation des programmes fédéraux, au moyen de critères adaptés aux réalités des communautés ou de fonds dédiés selon le principe du « par, pour et avec » les francophones.

La FCFA demande que le Plan d'action pour les langues officielles 2028-2033 consiste en :

3,8 milliards de dollars de nouveaux investissements sur cinq ans pour les communautés francophones et acadiennes.

4,7 milliards de dollars pour la reconduction des sommes du Plan d'action actuel, indexées en fonction de l'inflation.